L'articulation de l'identité et de la différence dans le fonctionnement du verbe ressembler et de ses synonymes

Articulation of the identity and the difference in verbs of similarity

Philippe Planchon¹

Abstract: In this paper, we examine several French verbs, which can refer to a form of similarity. The notion of similarity appears to be contradictory, if we consider in the same way the identity and the difference between the elements being compared. Within the framework of the Theory of the Predicative and Enunciative Operations, these concepts are conceived as the result of the operations of identification and differentiation. These operations can be linked to different parameters, such as the point of view, the qualitative properties, and the relationships between the notion and its occurrences. The verbs of similarity taken into consideration show particularities in this respect. This leads us to distinguish different kinds of categorization and characterization, as well as various modes of selection of the locator, in order to elaborate the analysis of the verbs of similarity.

Key words: enunciation, operations of localization, identification, differentiation, similarity.

1. Introduction

La possibilité d'exprimer une forme d'identité est extrêmement vaste en français. Dans le domaine verbal, ce privilège est tout d'abord accordé au verbe *être*. Toutefois, l'analyse mérite d'être étendue à des verbes qui peuvent exprimer une identité partielle ou complexe par rapport à une entité de référence ou à un modèle. C'est notamment le cas du verbe *ressembler*.

De fait, la notion de ressemblance constitue un enjeu central pour les théories de la connaissance, comme le rappelle cette citation des *Réflexions philosophiques sur la ressemblance* de Jean-Bernard Mérian (1767, cité par Michel Foucault (1966: 82)):

¹ Université de Poitiers, laboratoire Forell; planchonphilippe@yahoo.fr.

Que le philosophe se pique de précision autant qu'il le voudra... j'ose pourtant le défier de faire un seul pas dans sa carrière sans l'aide de la ressemblance. Qu'on jette un coup d'oeil sur la face métaphysique des sciences, même les moins abstraites; et qu'on me dise si les inductions générales qu'on tire des faits particuliers, ou plutôt si les genres mêmes, les espèces et toutes les notions abstraites, peuvent se former autrement que par le moyen de la ressemblance.

L'importance de cette notion ne saurait donc être négligée, sous le seul prétexte qu'une ressemblance peut n'être qu'imparfaite, imprécise, inductive ou singulière. La capacité du langage à définir de telles relations de ressemblance est un élément déterminant dans cette perspective, et pourrait éclairer en retour l'articulation de l'identité et de la différence.

Nous considérerons ici le verbe ressembler et ses synonymes. Par commodité, nous qualifierons ces verbes de « verbes de ressemblance ».

D'un point de vue méthodologique, nous proposons de nous appuyer sur le *Dictionnaire électronique des synonymes* (*DES*)², qui constitue une source fiable d'analyse et résulte lui-même de la prise en compte de différentes sources lexicographiques.

Le DES recense les synonymes suivants³ pour le verbe ressembler. approcher, approximer, confiner à, copier, correspondre, être comme, imiter, participer, procéder, rappeler, représenter, retirer, s'apparenter, se rapporter, se rapprocher, se recouper, sembler, tenir de, tirer sur.

Ces synonymes permettent de former différents groupes de synonymes lorsqu'ils sont également synonymes entre eux. Ces groupes appelés *cliques* peuvent eux-mêmes être regroupés en différents ensembles couvrant l'espace sémantique du verbe⁴, ce qui permet d'identifier les synonymes les plus pertinents dans cette configuration, à savoir: ressembler, sembler, être (comme), rappeler, s'apparenter, tirer sur, tenir de et imiter⁵.

Nous partirons du principe que la synonymie est toujours partielle, mais n'opère pas pour autant sans raison. C'est pourquoi nous laisserons de côté la variation sémantique et syntaxique de ces verbes⁶, pour concentrer notre analyse sur les emplois où ils sont

² Ce dictionnaire est accessible en ligne: http://www.crisco.unicaen.fr/des.

³ Nous ne reprenons pas ici les lexies avec groupe nominal (être l'image de, avoir un rapport avec...).

⁴ Nous redonnons en annexe la représentation visuelle que propose le *DES* pour le verbe *ressembler*. Sur la notion d'espace sémantique, voir J.-L. Manguin *et al.* 2004 et J. François 2007.

⁵ Il faudrait ajouter à cette liste *représenter* et *correspondre*. Faute de place, nous n'aborderons pas ces verbes, car ils nécessiteraient un long développement sur l'analogie entre différents niveaux d'analyse.

⁶ Mentionnons ici la polysémie de tirer et tenir, sachant que la construction tirer sur

en relation de synonymie avec *ressembler*. Chaque fois que cela sera possible, nous renverrons à des analyses détaillées qui ont pu être menées sur la variation propre à chacun de ces verbes.

L'objectif n'est pas de définir une classe de verbes, mais de rapporter ces verbes à différentes opérations, afin de définir leurs particularités de fonctionnement et ce qui permet de les rapprocher. L'idée de ressemblance, que l'on peut percevoir intuitivement derrière ces différents verbes, doit pouvoir être rattachée à certaines configurations obtenues par l'emploi en contexte de ces verbes. La possibilité d'une substitution synonymique, même si elle n'opère que localement, constitue donc un fait empirique dont il convient de rendre compte.

2. Les opérations de repérage

Pour analyser ces verbes, nous nous appuierons sur les travaux réalisés dans le cadre de la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives (*TOPE*). Selon cette théorie, l'identité est le résultat d'une opération d'identification⁷, qui est un cas particulier de repérage entre notions ou occurrences de notions.

Voici comment Culioli (1990: 174) décrit cette opération, à propos du marqueur *donc*:

l'identification ne peut pas être confondue avec l'identific. L'identification est dynamique, elle s'effectue par rapport à un terme identifieur, elle comporte une consécution, et, à ce titre, elle introduit une transformation qui va de la simple substitution à la récapitulation conclusive telle qu'on la trouve dans un raisonnement (...) ou une confirmation.

Le même raisonnement s'applique à l'opération de différenciation et au concept de différence. En partant d'une opération de repérage notée \subseteq , telle que $x \in y$ se lit « x est repéré par y », il est possible de définir l'identification (notée =) et la différenciation (notée \ne) comme deux formes de repérage (Culioli 1999a: 129).

L'orientation du repérage joue un rôle essentiel, même si l'on se limite à l'exemple du verbe *être*. Le verbe *être* ne signifie pas l'identité, mais marque une opération d'identification entre un terme repéré et un terme repère⁸: *X est Y* implique une forme de repérage

présente elle-même plusieurs valeurs selon le contexte (tirer sur la foule, tirer sur la corde, tirer sur les rideaux, tirer sur sa fin...). De même, on peut noter que sembler accepte différentes constructions syntaxiques. Par exemple, c'est ici le seul verbe (avec rappeler) à pouvoir s'employer avec une complétive.

⁷ Pour des analyses détaillées conduites sur cette question, nous renvoyons aux actes du colloque de Tours qui a été consacré à la construction de l'identité et au concept d'identification (Osu *et al.* 2010).

 $^{^8\,}$ Par exemple: Pierre est mon voisin permet d'identifier X (Qui est Pierre?) à partir du repère Y.

 $< X \subseteq Y >$ telle que « X est repéré par identification à un repère Y », soit: < X = Y >9.

Le verbe *ressembler* et ses synonymes supposent également une forme d'identification, mais celle-ci se trouve combinée à une opération de différenciation:

- (1) Ca ressemble à de l'ammoniac, mais ce n'est pas de l'ammoniac.
- (2) Ça semble (être) de l'ammoniac, mais ce n'est pas de l'ammoniac.
- (3) Ça rappelle l'ammoniac, mais ce n'est pas de l'ammoniac.
- (4) C'est comme de l'ammoniac, mais ce n'est pas de l'ammoniac.

On observe tout d'abord que ces exemples impliquent une forme de comparaison. Il convient toutefois de souligner que la comparaison n'entraîne pas la ressemblance. A titre d'illustration, les exemples (5) à (8) supposent la comparaison entre deux entités, sans qu'il s'agisse d'asserter une forme de ressemblance:

- (5) X est identique à Y.
- (6) X est différent de Y.
- (7) Paul est aussi grand que Pierre.
- (8) Paul est plus grand que Pierre.

Les exemples (5) et (6), que l'on pourrait retrouver par exemple dans le discours d'un mathématicien, s'opposent en tant que (5) suppose d'identifier X et Y, alors que (6) asserte la différence entre X et Y. La notion de ressemblance ne peut pas s'appliquer à de tels exemples. De même, les exemples (7) et (8) supposent la comparaison entre X et Y concernant une propriété spécifique (*grand*): l'exemple (7) identifie cette propriété entre *Paul* et *Pierre*, alors que l'exemple (8) indique une différence de taille (et précise ici le terme qui sert de repère).

Si l'on revient à présent aux exemples (1) à (4), on voit aussitôt ce qui les rend spécifiques. Il ne s'agit pas d'appliquer une opération d'identification à l'instar des exemples (5) et (7), ou d'appliquer une opération de différenciation comme dans les exemples (6) et (8), mais d'asserter conjointement l'identité et la différence entre X et Y.

Nous supposerons donc qu'un verbe de ressemblance requiert de pouvoir combiner ces deux opérations de repérage, ce que l'on notera ainsi: $< X = Y > / < X \neq Y >$.

⁹ Nous considérons ici les cas où *être* est suivi d'un groupe nominal ou d'un adjectif. Dans d'autres cas, l'identification sera combinée à d'autres opérations de repérage, par exemple avec une préposition qui fonctionnera elle-même comme relateur (*Il est en chaussettes, Il est dans la rue, Il est en retard...*).

Or, ceci n'est pas sans poser difficulté, si l'on songe au principe de non-contradiction d'Aristote, selon lequel « il est impossible qu'un même attribut appartienne et n'appartienne pas en même temps et sous le même rapport à une même chose » (*Métaphysique* Γ , 3, 1005b).

Est-ce à dire que la capacité du langage à définir une forme de ressemblance repose sur une contradiction? Cette conclusion serait en réalité excessive, si l'on ne tient pas compte des différences de temps, de rapport et de points de vue, impliqués par l'emploi des verbes de ressemblance. En quoi y a-t-il identité? En quoi y a-t-il différence? Comment articuler les opérations d'identification et de différenciation? L'enjeu est alors de savoir comment des verbes différents peuvent aboutir à un résultat analogue, si l'on suppose qu'ils procèdent eux-mêmes d'enchaînements d'opérations qui leur sont propres.

3. Propriétés qualitatives et repérage subjectif

3.1. Sembler et ressembler

Sachant que ressembler comporte parmi ses synonymes le verbe sembler, et que le lien morphologique entre ces deux verbes est particulièrement manifeste, nous proposons de considérer tout d'abord la relation de synonymie posée par le DES entre ces deux verbes. La substitution sera partielle et ne pourra opérer que pour certains emplois de sembler, où ce verbe se construit avec un groupe nominal et sans complément introduit par \grave{a} , par exemple:

- (9) Mon ami Verdun, quand il arrive à cheval à Hérode, semble un cavalier tartare de Tamerlan ou de Gengis Khan. Il a les yeux bridés, les pommettes hautes, la peau jaune et le poil bleu au menton. (Michel Bataille, FT. R433) 10
- (10) Mon ami Verdun (...) ressemble à un cavalier tartare de Tamerlan ou de Gengis Khan (...)

Lorsque sembler s'emploie avec un complément introduit par \dot{a} , celui-ci ne renvoie pas au repère d'identification (Y), mais au point de vue prenant en charge l'identification:

(11) Les profondeurs emboîtées semblent <u>à Nietzsche</u> la véritable orientation de la philosophie. (Gilles Deleuze, FT. S619)

Suivant l'analyse de S. de Vogüé (1988: 124), on distinguera ici le prédicat (*la véritable orientation de la philosophie*), le support de la

Pour les exemples extraits de Frantext (www.frantext.fr), nous précisons le nom de l'auteur, suivi de l'abréviation FT. et de la cote éditoriale employée dans Frantext pour référer aux textes du corpus.

prédication (*les profondeurs emboîtées*), et le valideur qui constitue le repère subjectif de validation de la prédication (*à Nietzsche*).

Ce type de construction n'est pas limité au verbe *sembler*, mais concerne d'autres verbes susceptibles d'exprimer l'apparence (*paraître*, *avoir l'air...*¹¹). Suivant l'analyse de Delplanque (2006a), les verbes d'apparence peuvent être caractérisés par la possibilité de rapporter une relation prédicative à un repère *S* de type subjectif (valideur):

<u>verbes d'apparence</u> (sembler, paraître, avoir l'air...): X -> S

De leur côté, les verbes de jugement se caractérisent par le choix du terme valideur comme terme de départ des relations de repérage:

<u>verbes de jugement</u> (trouver, juger, considérer...): S -> X

Or, si l'on peut admettre que *ressembler* renvoie à une forme de jugement sur les apparences, ce verbe se caractérise surtout par l'effacement du repère valideur¹². Sachant qu'il dérive de *sembler* par préfixation de *re*-, il convient de rétablir le lien entre ces deux verbes. Voici l'analyse proposée par J.-J. Franckel (1997: 66):

Sembler marque que la prédication sur un terme d'un état de choses est, du point de vue à partir duquel s'opère cette prédication, indissociable de la prédication possible sur ce terme d'un état de choses différent d'un second point de vue (...). **Re**- va de pair avec l'introduction, à travers une construction prépositionnelle (*ressembler* à) d'un repère externe qui stabilise l'altérité entre deux états (...) *X ressemble* à *Y* signifie que *X* est en même temps, et de façon nettement délimitée cette fois, identifiable à *Y* et autre que *Y*.

Suivant cette analyse, on associera au verbe sembler une différence de points de vue, que nous noterons (S, S):

sembler
$$(X = Y) \rightarrow S / (X \neq Y) \rightarrow S'$$

Selon un premier point de vue S, X est identifié à Y. Le point de vue S est le point de vue privilégié par le valideur¹³. Selon un second

 $^{^{11}}$ Nous n'évoquerons pas ici les différences de fonctionnement entre sembler, paraître et avoir l'air qui sont analysées en détail par A. Delplanque (2006b), ainsi que par F. Thuillier (2004).

¹² «Avec sembler (...) l'énonciateur est clairement but-récepteur de l'apparence (...) tandis qu'avec le dérivé "re + sembler" (...) ce repérage est impossible car l'énonciateur ne peut ou ne veut s'exprimer ni comme source, ni comme but de la représentation » (Delplanque 2006b: 78). On notera que les termes source et but renvoient ici à l'instanciation du schéma de lexis (cf. Culioli 1999a: 100-101).

 $^{^{13}}$ Le valideur est généralement donné par le complément introduit par à ou identifié à l'énonciateur. En l'absence de complément introduit par à, comme dans l'exemple (9),

point de vue S', qui correspond à un point de vue différencié de S mais qui peut avoir le même repère (par exemple, l'énonciateur), X ne peut pas être identifié à Y.

Le préfixe re- a pour effet de stabiliser les conditions d'identification de X et Y¹⁴, ce qui implique de distinguer entre les propriétés qui peuvent être prédiquées de X et de Y, et celles qui permettent de les différencier¹⁵. Un tel contraste peut être illustré par l'exemple (12), où l'on distinguera qlt_i (leurs corps - légèrement poilus) et qlt_i (leurs queues larges et plates):

(12) ces bêtes avaient la tête large, plate, presque sans poils (...) leurs corps légèrement poilus ressemblaient un peu aux biches de nos contrées, sauf leurs queues larges et plates. (Paul Eluard, FT. S465)

L'enchaînement propre à *ressembler* peut alors s'analyser de la façon suivante:

ressembler
$$\hat{a}$$
 $(X = Y) \rightarrow qlt_i / (X \neq Y) \rightarrow qlt_i$

3.2. Le verbe rappeler

La différence entre ressembler et sembler peut s'expliquer par la priorité qui est donnée à la différence entre propriétés qualitatives $(qlt_i,\ qlt_j)$ ou entre points de vue $(S,\ S')$. Le verbe rappeler permet de croiser ces deux paramètres:

(13) Cette conception rappelle, par son caractère utopique, celle du despotisme éclairé chère à nos pères. (Simone Weil, FT. R514)

Le verbe rappeler permet au besoin de spécifier le repère valideur (cette conception me rappelle...) au même titre que sembler (cette conception me semble celle du despotisme éclairé). D'un autre côté, rappeler permet de délimiter certaines propriétés qui justifient l'identification (par son caractère utopique), à l'instar de ressembler (cette conception ressemble, par son caractère utopique, à celle du despotisme éclairé).

le point de vue S est lui-même défini par le type de situation décrit par l'énoncé (c'est-à-dire: pour qui le voit arriver à cheval). Le repère valideur et l'énonciateur constituent des repères inhérents à l'énoncé et à son interprétation, et restent indépendants de la profération de l'énoncé ou du locuteur en chair et en os (De Vogüé: 1992).

¹⁴ Avec sembler, l'instabilité est liée à une position décrochée IE, à partir de laquelle on peut accéder à I ou à E, c'est-à-dire prédiquer < X = Y > ou < X ≠ Y > (cf. Franckel 1997: 58). Par suite, ressembler suppose de prendre certaines propriétés qualitatives comme repère du passage de IE à I.

¹⁵ Ainsi, pour A. Delplanque, « ressembler marque un décalage entre les propriétés partagées par deux sujets X et Y et les propriétés qui les distinguent » (2006b: 100).

Les possibilités de substitution sont limitées par les contraintes propres à chacun de ces verbes. Considérons l'exemple (14), qui comporte les verbes *rappeler* et *sembler*:

(14) Je découvre la rue principale, bordée d'Uniprix, de cinémas, de brasseries; <u>ça rappelle Strasbourg</u>, en moins joli; presque toutes les maisons sont barricadées par des palissades de bois: <u>la ville</u> <u>semble un immense campement</u>. (Simone de Beauvoir, FT. S995)

Alors que *ressembler* peut se substituer ici à chacun de ces verbes, *sembler* ne peut pas remplacer *rappeler* (ce qu'on peut noter par un astérisque), et *rappeler* ne peut remplacer *sembler* qu'à la condition de se rapporter à une occurrence déterminée de Y:

- (15) *ça semble Strasbourg, en moins joli
- (16) la ville (me) rappelle un immense campement (celui qui était situé près de la frontière)

En effet, *rappeler* suppose de prendre pour repère Y une occurrence spécifique qui diffère de X par son ancrage dans le temps ou dans l'espace, alors que *sembler* exige comme repère une occurrence représentative d'une classe d'occurrences.

Rappeler associe alors cette différence de localisation spatiotemporelle (T) à un repère subjectif $(S)^{16}$ qui permet d'identifier X à Y à partir de certaines propriétés de X:

rappeler
$$(X = Y) \rightarrow (qlt_i \subseteq S) / (X \neq Y) \rightarrow (qlt_i \subseteq T)$$

4. Les opérations de catégorisation et de caractérisation

4.1. L'exemple du verbe être

Le verbe ressembler accepte comme repère une occurrence spécifique (Il ressemble à son père) ou une occurrence type (Il ressemble à un fou). Or, cette variation se retrouve aussi pour le verbe être, comme le rappellent ces quelques exemples pris en dehors du champ de la ressemblance¹⁷:

¹⁶ Autrement dit, *rappeler* suppose un double repérage, sur le plan spatio-temporel et sur le plan des repères subjectifs. Si l'on prend comme repère Y une occurrence quelconque, cela signifie qu'un même mode de repérage (sous forme de parcours) sera appliqué à l'un et à l'autre: *ça rappelle l'ammoniac* (à quiconque a déjà fait l'expérience de l'ammoniac à un moment quelconque). En revanche, sembler met en jeu la possibilité de catégoriser X par rapport à une classe d'occurrences (*ça semble de l'ammoniac*).

¹⁷ Sur les différentes valeurs du verbe *être* (existence, identité, inclusion, appartenance) et les relations entre prédication, identification et valeur référentielle, voir notamment Desclés (1987: 61-63).

- (17) Cet animal est gentil. \Rightarrow attribution d'une propriété qualitative à une entité
- (18) Cet animal est un fennec. => appartenance d'une entité à une classe d'entités
- (19) Le fennec est un canidé. => relation d'hyperonymie entre genres et espèces

L'identification varie selon les relations établies entre une notion et les occurrences rapportées à cette notion. On distinguera entre les déterminations qualitatives (Qlt) liées à la notion, et les déterminations quantitatives (Qnt)¹⁸ associées aux occurrences.

Ces déterminations seront par ailleurs associées aux deux modes de structuration du domaine notionnel, définis par identification au type ou à l'attracteur (Culioli 1999b: 11-13).

Cette variation n'est pas elle-même limitée aux verbes de ressemblance. Elle intervient dans différentes formes de prédication, et notamment dans l'attribution de propriétés qualitatives. La distinction entre le type et l'attracteur peut ainsi être illustrée à partir des exemples (20) et (21):

- (20) Les mammifères sont vivipares.
- (21) Les chiens sont fidèles.

Dans l'exemple (20), la propriété prédiquée constitue une catégorie contrastée à d'autres catégories (*ovipares*). La catégorisation procède par élimination de tout ce qui peut varier d'une occurrence à une autre au sein d'une même catégorie. Les occurrences sont alors identifiées à une occurrence type, qui constitue le centre organisateur du domaine notionnel.

Dans l'exemple (21), la propriété peut varier en intensité ou en degré (*plus ou moins fidèles*), et prendra la forme d'un gradient. Cela permet d'opérer une caractérisation des occurrences. Chaque occurrence peut être identifiée de façon plus ou moins importante à ce qui constitue le centre attracteur du domaine notionnel, c'est-à-dire la notion par excellence.

Enfin, on notera que les opérations de catégorisation et de caractérisation peuvent indifféremment porter sur une occurrence (17)-(18) ou un ensemble d'occurrences (20)-(21).

4.2. De la métaphore à la comparaison

La distinction entre différents modes d'identification présente un intérêt évident pour l'analyse des constructions qui expriment

¹⁸ « *Quantification* renvoie, non pas à la quantification logique, mais à l'opération par laquelle on construit la représentation d'un *quelque chose* que l'on peut distinguer et situer dans un espace de référence » (Culioli 1999b: 4).

une forme de ressemblance. Sachant que la construction *être comme* est donnée comme synonyme de *ressembler* par le *DES*, il importe de restituer les opérations de repérage impliquées par cette construction.

On remarque tout d'abord que la distinction entre catégorisation et caractérisation permet d'analyser les métaphores¹⁹:

- (22) Clarence est un lion.
- (23) Richard est un lion.

Supposons que *Clarence* soit le nom d'un animal dans l'exemple (22), et *Richard* le nom d'un être humain dans l'exemple (23). L'interprétation de la prédication (*être un lion*) sera différente dans ces exemples: l'interprétation littérale dans (22) repose sur un processus de catégorisation, alors que l'interprétation métaphorique dans (23) est liée à un processus de caractérisation, à partir des propriétés associées à cette notion (*courage*, *bravoure*, *témérité*...).

L'exemple (23) reste toutefois tributaire de l'interprétation du sujet syntaxique. À cet égard, *comme* permet de résoudre cette ambiguïté:

(24) Richard est comme un lion.

Cet exemple doit être distingué de l'exemple précédent. Dans l'exemple (23), la différenciation reposait sur la catégorisation préalable de X (*Richard*) et l'impossibilité d'opérer une catégorisation de X à partir de Y (*un lion*). Dans l'exemple (24), *comme* suffit à poser cette différence de catégorie: *être comme un lion, c'est ne pas être un lion* (quel que soit le sujet syntaxique de la phrase). Cette différence de catégorisation amène alors la caractérisation de X par Y. Autrement dit, *être comme* associe ces deux modes de repérage aux opérations d'identification et de différenciation: X est identifié à Y pour certaines de ses propriétés (caractérisation), mais X est différencié de Y en termes de catégorisation.

 $\hat{e}tre\ comme$ $(X = Y) \rightarrow caractérisation / <math>(X \neq Y) \rightarrow catégorisation$

Il n'en va pas de même pour sembler et ressembler, dans les exemples où ceux-ci sont en relation de synonymie (sembler un Y / ressembler à un Y).

¹⁹ Cette distinction permet également d'expliquer certains énoncés d'apparence tautologique, par exemple: *Un chat₁ est un chat₂! Tu ne pourras pas l'empêcher de faire ses griffes...*, où l'opération de catégorisation (*un chat₁ un chat quelconque*) se double d'une opération de caractérisation (*un chat₂: un vrai chat / un chat qui griffe*). Pour une analyse détaillée de ce type d'exemple, voir notamment S. de Vogüé (1988: 118 *sqq*) et Culioli (1990: 192; 1999a: 129, note 3).

Le verbe sembler procède par catégorisation. Il s'agit de savoir si X constitue ou non une occurrence de Y, quelles que soient les propriétés singulières attachées à cette occurrence. Qu'il s'agisse d'identifier X à Y (X = Y) ou de différencier X de Y (X \neq Y), cela ne peut se faire qu'en termes de catégorisation, selon le point de vue porté sur cette prédication (S / S).

De son côté, *ressembler* met en oeuvre une caractérisation de X. Qu'il s'agisse d'identifier X à Y ou de les différencier l'un de l'autre, les propriétés mises en jeu autoriseront une gradation. Le degré de ressemblance pourra ainsi être marqué par différents adverbes:

- (25) Il <u>ressemblait beaucoup</u> à un courriériste théâtral, Georges Boyer – partiellement barbu, petit, despotique. (Colette, FT. E146)
- (26) Il y régnait, à l'étage de la rédaction, le désordre habituel qui <u>ressemblait assez</u> à un cambriolage. Aucun tiroir ne paraissait cependant forcé. (Michel Déon, FT. R536)

Or, quel que soit le degré de ressemblance entre X et Y, on ne peut en déduire que X serait à catégoriser comme une occurrence de Y: ressembler opère en deçà de toute catégorisation. Dans l'exemple (26), il n'y aura pas eu de cambriolage, mais l'hypothèse n'était pas totalement exclue (comme le montre la fin de l'exemple). De même, l'exemple (27) montre que la question de la catégorisation, même si elle est rhétorique, reste légitime:

(27) De toute évidence, ça ressemble à de l'or, mais est-ce vraiment de l'or?

5. Les différents modes de catégorisation

Il existe donc différentes façons de catégoriser ou de ne pas catégoriser une entité selon le verbe de ressemblance qui se trouve employé. On peut résumer comme suit les différents cas de figure que nous avons envisagés jusqu'à présent:

- sembler: la catégorisation est l'enjeu de l'énoncé (X est ou n'est pas un Y)
- ressembler. la catégorisation est mise en suspens (X peut $\hat{e}tre$ ou ne pas $\hat{e}tre$ un Y)
- être comme: la catégorisation est exclue par avance (X ne peut pas être un Y)

D'autres verbes de ressemblance mettent en jeu cette question de la catégorisation, d'une façon chaque fois singulière. Parmi les

synonymes de *ressembler*, nous prendrons ici à titre d'exemple s'apparenter, en partant des exemples suivants:

- (28) Les fennecs ressemblent aux chiens.
- (29) Les fennecs s'apparentent aux chiens.²⁰

Dans l'exemple (28), la ressemblance repose sur des propriétés communes à X et à Y (leur pelage, leur morphologie, leur comportement...), sans opérer de catégorisation de X. En revanche, dans l'exemple (29), X se trouve effectivement catégorisé. Toutefois, il ne s'agit pas de catégoriser X comme une occurrence de Y (Les fennecs ne sont pas des chiens), mais comme occurrence d'une catégorie (hyperonyme) à laquelle appartient par ailleurs Y:

(30) Les fennecs s'apparentent aux chiens: ce sont eux aussi des canidés.

L'appartenance à cette catégorie repose sur l'existence de propriétés communes. Ces propriétés communes peuvent être diversement explicitées selon le contexte:

(31) Pour tout ce qui concerne la réalisation graphique et la vente, l'édition musicale s'apparente de très près, <u>industriellement et commercialement</u>, à l'édition littéraire et scientifique. (Julien Cain, FT. P366)

Dans l'exemple (31), l'édition musicale et l'édition littéraire et scientifique, qui constituent deux catégories distinctes au sein d'une même catégorie (l'édition), se rapprochent par ailleurs l'une de l'autre par certaines propriétés qui sont ici mises en relief par des adverbes (industriellement et commercialement).

La mise en relation de ces entités dépend de l'interprétation des notions mobilisées dans l'énoncé. C'est ce que montre l'exemple (32), qui met en parallèle les notions de *conflit* et de *persécution* dans un contexte religieux et historique:

(32) Ce qui devint peu à peu <u>persécution</u> du protestantisme s'apparente étroitement aux <u>conflits</u> avec la papauté, conflits qui aboutirent à la fameuse déclaration des droits de l'église gallicane (Jacques Bainville, FT. L225)

²⁰ Cet exemple ne doit pas conduire à croire que *s'apparenter* se limite à dénoter une parenté commune scientifiquement fondée. Voici un autre exemple: *Tous ceux qui l'ont approché, fut-ce dans son extrême vieillesse, étaient frappés de sa rigueur, de quelque chose de droit et d'immuable par où il s'apparentait à un arbre, à un chêne (Charles du Bos, FT. K693). Cet exemple ne vise pas à définir une parenté biologique avec un végétal, mais à définir une catégorie des êtres droits et immuables.*

Le point de vue de l'énonciateur peut être déterminant dans l'appréciation des propriétés communes qui justifient l'emploi de ce verbe:

(33) Despiau est un classique (...) ses premiers bustes rappellent les têtes gothiques. Plus tard, Despiau élargit sa manière. Il s'apparente alors aux sculpteurs de Florence, <u>dont il garde le goût de la frontalité</u>, <u>la concentration et l'esprit de finesse</u>. (Pierre Abraham, FT. P353)

Pour finir, on observe que ces propriétés communes peuvent être prises elles-mêmes comme sujet syntaxique du verbe à la voix active:

(34) Le ressort essentiel est la lutte: dans tous les cas, il s'agit de vaincre un ou plusieurs joueurs, une ou plusieurs équipes. <u>Tel est le trait commun qui apparente</u> le jeu d'échecs à la bataille, le bridge au jeu de puces. (Roger Caillois, FT. P828)

Dans le contexte de l'exemple (34), l'auteur cherche à introduire une nouvelle catégorie (de jeux) qui permette de regrouper *le jeu d'échecs* et *la bataille* dans ce que l'auteur appelle les *jeux agonistiques*. Le verbe sert donc à reconstituer un niveau de catégorisation qui n'est pas directement donné par X et par Y, mais qui se déduit de leurs propriétés respectives.

Le verbe (s')apparenter permet de regrouper dans une même catégorie (interprétable au besoin comme groupe familial²¹) différentes classes d'occurrences, ou différentes occurrences qui peuvent être singulières, mais qui relèvent en tout état de cause de catégories distinctes:

s'apparenter (X = Y) -> catégorie commune / $(X \neq Y)$ -> catégories distinctes

6. Les différents modes de caractérisation

Il existe également différentes façons de caractériser ou de ne pas caractériser une entité selon le verbe de ressemblance employé. Là encore, il n'est pas possible de considérer sous cet angle les particularités de chacun des verbes de ressemblance. Nous partirons ici de la comparaison entre *être comme* et *ressembler*, avant d'examiner le cas de *tirer sur*.

6.1. Ressembler et être comme

L'exemple (24), repris ici en (35), nous avait conduit à définir *être comme* à partir d'une différence de catégorisation (*X n'est pas un Y*):

²¹ Dans le cas des relations de parenté, ce verbe suppose de rétablir un lien plus ou moins direct entre une occurrence (un individu) et une classe d'occurrences définie par une ascendance commune.

(35) Richard est comme un lion.

=> Richard n'est pas un lion

L'identification conduit à caractériser X à partir de Y. Comment se fait cette opération?

Selon Culioli, *comme* « est un opérateur d'identification, où *identification* ne s'entend pas au sens strict (*a est b* et *b est a*), mais au sens lâche (on pose au moins une propriété commune): *il se bat comme un lion* «lui et le lion ont une façon semblable de se battre» » (Culioli 1999b: 115). L'exemple (35) correspond donc à un emploi absolu de *comme*, obtenu par l'ellipse de la propriété commune qui permet d'identifier X à Y (Fuchs & Le Goffic 2005):

(36) Richard est courageux comme un lion: il ne craint rien ni personne.

Or, il faut souligner que *comme* permet de mettre en relation toutes sortes de termes (*manger comme quatre*, *nager comme une sirène*, *comme tu le dis si bien...*), qu'il s'agisse d'occurrences, de prédicats, de notions, ou même de propositions. Dans le cas présent, on pourra comparer *être comme* avec l'emploi d'autres verbes, par exemple:

(37) Il nage comme une sirène. (= comme nage une sirène)

Suivant E. Moline et D. Stosic (2011: 163), on distinguera ici deux façons de *nager*, identifiées l'une à l'autre. Si l'on applique ce raisonnement à *être comme*, on distinguera deux *façons d'être*, ce qui signifie que le verbe *être* sert à placer la prédication opérée sur X dans l'ordre des propriétés qualitatives, tandis que *comme* précise le mode d'identification. On pourra donc gloser l'exemple (36) de la façon suivante:

(38) Richard est (courageux) comme est (courageux) un lion.

À la suite de Culioli (1999b: 117), on peut alors analyser être comme sous la forme d'une double identification: X <u>est tel</u> qu'une de ses propriétés <u>est identifiable</u> à celle de Y^{22} .

L'essentiel est d'identifier la propriété qui amène la comparaison. Pour interpréter l'exemple (39), on devra ainsi supposer en contexte une propriété spécifique (ou plusieurs propriétés), objet de la discussion. La propriété incriminée est donc préconstruite:

(39) Tu es bien comme ton père! (par exemple: Toujours à te plaindre...)

La situation n'est pas la même avec le verbe *ressembler*. Celuici n'implique pas de définir une propriété spécifique, et il pourra

La propriété en question ()_{QLT} est imbriquée dans deux relations: d'une part < X = ()_{QLT} $> (\hat{e}tre)$; et d'autre part < ()_{QLT} $= qlt_y > (comme)$. Ce que l'on peut noter: < X = < ()_{QLT} $> = qlt_y > (comme)$.

se rapporter à un nombre indéfini de propriétés, qu'il ne sera pas nécessaire d'expliciter en contexte:

(40) Tu ressembles à ton père! (= les mêmes yeux, la même voix, le même comportement...)

Lorsqu'elles se trouvent explicitées, ces propriétés peuvent être listées au moyen de la préposition *par*, comme dans l'exemple (41):

(41) cette maison (...) avait l'air de la maison du crime à force de ressembler <u>par sa banalité</u>, <u>son isolement</u>, <u>et son silence</u>, à un immeuble de faits divers (Alexandre Vialatte, FT. S343)

L'identification opère entre une ou plusieurs propriétés, qui peuvent se cumuler et n'excluent pas d'autres points de convergence. Il n'est pas même certain qu'un locuteur soit en mesure d'expliquer et détailler les propriétés en question²³, et l'on parlera volontiers d'une *impression de ressemblance*. En d'autres termes, *ressembler* suffit à construire un ensemble indéfini de propriétés, ce que l'on pourra noter de la façon suivante:

ressembler à
$$(X = Y) \rightarrow (qlt_i, qlt_i, qlt_k...) / (X \neq Y) \rightarrow (... qlt_z)$$

Quel que soit le nombre de propriétés communes, il est toujours possible de trouver une différence. Dans l'absolu, une seule différence suffit, comme dans l'exemple suivant:

- (42) Je suis Mary.
 - Ah, vous êtes sa soeur? dit l'infirmière. Et, d'un coup, ce fut comme si elle se méfiait.
 - Oui, dit France avec conviction, je suis Mary. Nous nous ressemblons <u>en tous points</u> mais, <u>du moins</u>, voilà une différence qui ne vous échappera pas. Elle se mit de profil. Elle montra fièrement son ventre de femme enceinte. (Jean Vautrin, FT. R964)

Le verbe *ressembler* permet donc de démultiplier l'opération d'identification entre les propriétés de X et de Y, à condition de maintenir *au moins une différence*. Celle-ci pourra rester implicite ou être définie en contexte.

Par contraste, *être comme* pose une forme d'identification entre entités ou notions préalablement différenciées, de sorte qu'il suffit, pour valider l'identification, d'asserter l'existence d'au moins une

²³ Ces propriétés ne vont pas de soi, et peuvent être difficiles à restituer: « [Il avait disparu] avant même que n'aient claqué les portières et sans qu'ait été entendu ce cri du hérisson qui ressemble, dit-on, à un cauchemar d'enfant » (Jean-Loup Trassart, FT. R144).

propriété spécifique, qui soit commune à X et à Y (que celle-ci soit ou non spécifiée en contexte, par exemple par un adjectif)²⁴.

6.2. Tirer sur

Comparons ces modes de caractérisation avec l'emploi de la construction *tirer sur* illustrée par l'exemple (43), et qui peut ici fonctionner comme synonyme de *ressembler* (44):

- (43) Ce rouge tire sur le violet.
- (44) Ce rouge ressemble à du violet.

Cet exemple présente une configuration tout à fait singulière. En effet, *une seule et unique propriété* se trouve ici en question, à savoir la couleur de X. Cette propriété sert à la fois pour l'opération d'identification et de différenciation, et intervient dans la caractérisation de X, mais aussi pour sa catégorisation.

Cet emploi de *tirer sur* requiert un nom de couleur après la préposition: ce nom sert à introduire la notion²⁵ (*le violet*) qui servira de repère qualitatif à l'identification de X. Une couleur peut être distinguée et discernée d'autres couleurs: *le violet* s'oppose au *rouge*, au *bleu*, au *vert...* Dans le même temps, cette couleur acceptera une variation continue (*plus ou moins violet, vraiment violet...*), permettant par exemple de passer de façon graduelle du *rouge* au *violet.* Voici comment D. Paillard analyse cette variation qualitative:

le rouge en tant que rouge particulier fait l'objet d'une altération (variation) définie par une autre couleur, le violet, prise comme couleur de référence: le rouge, en tant que rouge particulier, relève de la frontière du violet (...) la variation de *rouge* telle qu'elle est régulée par *violet* est conçue comme le rattachement de *rouge* (= X) à la frontière de Y. (Paillard 2002: 61-62)

Le verbe *tirer* introduit une orientation régulée vers Y (*le violet*), tandis que la préposition *sur* introduit une division du domaine notionnel associé à Y, de sorte que la « mise en relation de X avec la zone I-E de Y signifie une requalification de la couleur X comme ayant

²⁴ Pour un exemple comme *je suis comme je suis!* (qui m'a été proposé par un de mes relecteurs), on observe que cette propriété spécifique est obtenue par bouclage, ce que l'on peut gloser ainsi: « la propriété spécifique qui me caractérise n'est partagée que par moi et par moi seul » (= c'est une propriété singulière). On pourra lui opposer l'exemple suivant, qui suppose de démultiplier l'opération d'identification (et aboutit à dé-singulariser X): « Et chacun s'évertue, de son mieux, à faire que <u>la guerre ressemble à la guerre</u> (...) Chacun s'efforce de bien jouer les règles. Il se pourra peut-être, alors, que <u>cette guerre veuille bien ressembler à une guerre</u> » (Antoine de Saint-Exupéry, FT. K284).

²⁵ Ce que manifeste notamment la différence de déterminant dans (43) et (44) (*le violet*).

à voir avec la couleur correspondant à Y, sans que pour autant X (le rouge) se dissolve dans Y (le violet) » (Franckel & Paillard 2007: 91).

Cette requalification de X comme ayant à voir avec Y passe par la mise entre parenthèses de la catégorisation de X, au profit d'un repérage de X sur un gradient défini par Y: la propriété qlt_X (la couleur associée à X^{26}) est caractérisée à partir du repère Y.

X ne cesse donc pas d'être catégorisé comme *rouge*, même s'il se trouve caractérisé comme une occurrence de *rouge* rattachée à la frontière du *violet*. L'instabilité propre à la frontière permet alors de définir la propriété qlt_x par l'intérieur (I) ou par l'extérieur (E) du domaine notionnel de Y, selon que l'on opère par identification ou différenciation:

tirer sur
$$(X = Y) \rightarrow (qlt_x \subseteq I_y) / (X \neq Y) \rightarrow (qlt_x \subseteq E_y)$$

7. Le choix du repère d'identification

7.1. L'exemple de tenir de

L'emploi de *tirer sur* construit une tension entre l'intérieur et l'extérieur du domaine notionnel défini par Y. Cette tension se retrouve avec la construction *tenir de*. Toutefois, celle-ci repose alors sur la possibilité de situer Y parmi d'autres repères également possibles.

La construction *tenir de* est donnée comme synonyme de *ressembler* par le *DES*. Cette relation de synonymie peut être illustré par les exemples (45) et (46):

- (45) Il tient de son père.
- (46) Il ressemble à son père.

La propriété commune à X et à Y peut être précisée par un complément d'objet direct²⁷:

(47) Il tient son intelligence de son père.

La relation de parenté est ici un élément secondaire dans l'interprétation de (45). L'emploi de *tenir de* vise avant tout à poser l'existence de propriétés communes entre X et Y:

²⁶ On notera que cette couleur peut rester indéfinie en contexte: « Et je vois bien les moustaches, tirant sur le blond et très peu bouffantes » (Jules Romain, FT. L634).

²⁷ La situation est différente lorsque le repère Y ne renvoie pas à une entité, mais à une catégorie: « A Toulouse, au XIXe siècle, on parlait encore de la malabestio, monstre <u>qui tenait de l'ours et du serpent</u> » (Roger Dévigne, FT. P768). Dans ce cas, les propriétés communes à X et à Y ne pourront pas être explicitées par un complément d'objet direct (*monstre qui tenait son pelage de l'ours), mais le seront au mieux par un complément introduit par pour ou par (qui tenait de l'ours pour son pelage).

(48) Elle rentrait régulièrement à l'heure où, dans ce genre d'établissements qui tiennent de la pension de famille, on attend le dîner. (Irène Monési, FT. R457)

L'identification est partielle, et suppose l'existence d'autres repères d'identification, ce qui aboutit souvent à la coordination de plusieurs repères dans un même énoncé:

- (49) le Gouverneur se fait apporter une manière de canne de sa fabrication qui tient <u>de la crosse épiscopale et du sceptre royal</u> (Michel Tournier, FT. S122)
- (50) il organisait des espèces de cérémonies secrètes qui tenaient de la messe noire et du camp d'entraînement (Jean d'Ormesson, FT. S231)

La construction *tenir de* a donc pour particularité d'opérer une pondération ou une mise en contraste sur un ensemble restreint de repères:

(51) je ne pouvais y parvenir qu'à travers un cycle de raisonnements, mode d'enchaînement des pensées qui <u>plutôt que du vol d'aigle</u> tient de la marche de bête de labour (Michel Leiris, FT. S517)

Cette pondération peut également être explicitée pour l'exemple (45):

(52) Pour ça, il tient plus de son père que de sa mère.

Par contraste, *être comme* ne vise pas à restreindre l'ensemble des repères possibles. Il suffit que la propriété retenue se trouve identiquement partagée par différents supports:

(53) Il est intelligent/grand/blond comme son père, comme sa mère, comme Pierre, comme toi...

À l'instar du verbe *ressembler*, *tenir de* permet une forme de gradation. Toutefois, le degré d'identification entre X et Y n'est pas lié aux propriétés retenues pour la comparaison, mais à leur répartition entre certains repères jugés pertinents pour caractériser X.

Pour expliquer ce fonctionnement, nous nous appuierons sur l'analyse de *tenir* proposée par E. Saunier: « *Tenir* marque qu'étant données une relation de référence (R) et une instabilité (R, R') telle que «autre que R» est envisageable, un terme est source de la validation de R » (1996: 304). Suivant cette analyse, il convient d'associer *Il tient de son père* (X R Y) à une forme d'instabilité (X R' Y), que l'on glosera par *Il ne tient pas vraiment de son père* (d'un certain point de vue / pour d'autres propriétés).

Cette instabilité provient de l'existence d'un autre repère possible (= sa mère), qui vaudra ici comme complémentaire de Y (noté Y'). L'opposition entre ces deux repères est configurée par la préposition de, qui permet de distinguer un repère exclusif parmi différents repères possibles²⁸.

Le choix du repère Y comme source de validation de R conduit à établir un contraste entre ce qui provient de Y et ce qui provient de Y'29. L'identification de X à Y ne vaut que dans le cadre de la comparaison entre Y et Y': X et Y ne présentent pas nécessairement la même propriété et au même degré, mais X est plus proche de Y que de Y' pour ce qui concerne cette propriété. D'autre part, il y a différenciation dans la mesure où les propriétés qui caractérisent X ne sont qu'en partie identifiables à celles de Y, ce qui tient à l'instabilité propre au verbe *tenir* (R, R'). On notera ainsi ces repérages:

tenir de
$$(X = Y) -> (Y, Y') / (X \neq Y) -> (R, R')$$

7.2. Spécificité du verbe imiter

Le choix du repère Y est un paramètre décisif dans le fonctionnement de *tenir de*, du fait du contraste qui se trouve mis en place entre Y et Y': la sélection de Y par opposition à Y' dépend des propriétés de X.

La nature du repère et la façon de le sélectionner parmi d'autres repères possibles varient d'un verbe de ressemblance à l'autre. Toutefois, il nous semble possible d'en tirer un principe général, qui peut s'appliquer à l'ensemble des verbes examinés jusqu'à présent, et que l'on formulera ainsi: le choix du repère Y est fonction des propriétés qualitatives de X.

Ce principe peut être illustré par l'exemple (54):

(54) *Thérèse:* Vous souriez, Agnès? *Agnès:* Oui, c'est beau, un homme intelligent qui est brave. *Thérèse:* Cela le fait ressembler à s'y méprendre à Turenne ou à Bayard, sans doute? *Agnès:* Oh non! Monsieur le président est plus classique: à l'Apollon de Bellac, tout simplement. (Jean Giraudoux, FT. K256)

Les propriétés qui caractérisent X (un homme intelligent qui est brave) déterminent le choix d'un repère Y (Turenne / Bayard / l'Apollon

²⁸ Ce statut de repère exclusif est lié à la discontinuité entre les deux repères: le choix de l'un de ces repères comme intérieur du domaine notionnel renvoie l'autre repère à l'extérieur du domaine. Suivant les termes de Delplanque, on peut donc dire que « de marque une relation, dans un domaine discret, entre un intérieur et un extérieur intrinsèquement séparés par une frontière » (2006b: 83).

²⁹ Pour un exemple comme *Ça tient du miracle!*, la pondération opère alors entre différentes causes possibles de l'événement en question (et de ce qui le singularise), au profit de l'inexplicable (*miracle*).

de Bellac) selon le point de vue adopté (*Thérèse / Agnès*). Le repère qualitatif Y spécifie les propriétés de X, mais ce sont celles-ci qui justifient le choix de Y comme repère parmi différents repères également possibles.

Nous ferons l'hypothèse que le verbe *imiter* constitue ici une exception, en tant qu'il ne répond pas à la contrainte qui a été énoncée. Dans le cas du verbe *imiter*, la sélection de Y comme repère n'est pas déterminée par les propriétés qualitatives de X.

Cela ne signifie pas que Y ne fonctionne pas comme repère qualitatif ou qu'il n'est pas lui-même choisi parmi d'autres repères. Mais ces derniers ne sont pas écartés du fait de leurs propriétés, ce qui amène une forme de contingence ou d'arbitraire dans le choix de tel ou tel repère. D'une certaine façon, la différence entre X et Y est première.

Ce phénomène est particulièrement visible lorsque *imiter* présente un fonctionnement discret. Les propriétés de X ne déterminent pas le choix de Y. La ressemblance est alors liée à la conformité entre X et le repère Y pris comme repère constructeur du procès³⁰:

(55) Il a réussi à imiter Nixon à la perfection.

Bien entendu, ce type d'emploi peut conduire à retenir d'autres critères pour différencier *imiter* de *ressembler*—le trait animé / inanimé, la nature volontaire de l'action, son déroulement dans le temps—et à considérer le principe qui a été formulé comme un paramètre secondaire.

Toutefois, divers contre-exemples excluent cette solution. En effet, *imiter* peut s'appliquer à des entités inanimées, sans qu'il soit question d'action ou de volonté:

- (56) Au loin, à demi caché par les collines, un lac dont le dessin imite la courbe d'un grand fleuve. (Julien Green, FT. K939)
- (57) J'entends, toutes les cinq secondes, une goutte d'eau qui tombe du robinet dans le cristalloir en imitant le cri musical du crapaud, ce cri que nous écoutions, le soir, à Bièvres, pendant la belle saison. (Georges Duhamel, FT. K927)
- (58) Un vieil homme tout moussu de barbe vend des perce-neige en pied, avec leur bulbe gangué de terre, et leur fleur en pendeloque qui a la forme d'une abeille. Leur parfum imite celui de l'oranger, mais si faible, presque insaisissable... (Colette, FT. R792)

³⁰ Ce statut de repère constructeur s'applique à un fonctionnement discret, par opposition à un repérage par spécification que l'on trouve avec un fonctionnement compact (Paillard 1992). Ce fonctionnement compact caractérise les verbes d'état et, dans le cas présent, la plupart des verbes de ressemblance.

D'autre part, ressembler se rapporte fréquemment à des sujets animés humains, et reste compatible avec une visée ou une progression dans le temps:

- (59) C'était fini, il n'aurait plus à <u>chercher à ressembler</u> malgré lui à cette image qu'Hélène lui tendait. (Jean Duvignaud, FT. R537)
- (60) Avec le temps, disait-on, la Pinçon <u>finissait par ressembler</u> à son mari, elle devenait ce que chacun croyait qu'il serait devenu luimême, en continuant à vivre. (Louis Guilloux, FT. S368)

En d'autres termes, si ces critères interviennent, ils ne se rapportent pas au même niveau d'analyse. Il nous semble préférable d'opposer *imiter* aux autres verbes de ressemblance en prenant pour critère la relation entre les propriétés de X et le mode de sélection de Y.

De ce point de vue, l'analyse gagnerait à être élargie aux synonymes du verbe *imiter*, par exemple ceux donnés par le DES^{31} , dans la mesure où l'analyse d'*imiter* pourrait aussi s'appliquer à ses synonymes. Dans le cas des verbes d'imitation, le principe serait le suivant: le choix du repère Y n'est pas fonction des propriétés qualitatives de X.

Partant de là, il serait alors intéressant d'examiner si ces verbes d'imitation pourraient être différenciés entre eux à partir de distinctions que nous avons pu mettre en oeuvre dans l'analyse des verbes de ressemblance.

8. Conclusion

Chacun des verbes examinés a permis de définir une forme de ressemblance, selon des opérations et paramètres spécifiques. Nous avons essayé de montrer la diversité des procédés employés, mais aussi la nécessité de concilier et de préserver tout à la fois l'identité et la différence entre X et Y. À partir d'un même repère et terme repéré, il est possible d'agencer différentes relations de repérage, par identification et différenciation, selon le scénario défini par le verbe et par son contexte d'emploi.

Par suite, si ces verbes peuvent être rassemblés dans une même classe de verbes, c'est parce qu'ils permettent de retrouver, par des chemins variés, une forme de repérage qui aboutit à un partage équilibré entre ce qui tient de l'identité et ce qui tient de la différence.

La notion de classe est toutefois une notion problématique, qu'il resterait à repenser dans une perspective constructiviste. S'il

³¹ Certains de ses synonymes se retrouvent parmi ceux de ressembler (rappeler, représenter, copier...), à côté de synonymes propres à imiter, tels que simuler, singer, plagier, mimer, jouer...

existe des classes de verbes, celles-ci ne préexistent pas aux verbes particuliers qui permettent leur constitution. Il conviendrait donc d'établir ce qui permet de rattacher les verbes que nous avons étudiés à une même classe de verbes, ou à d'autres classes de verbes (par exemple la classe des verbes d'imitation).

La notion de ressemblance possède donc une vertu heuristique. Cette notion nous oblige à dépasser l'alternative constituée par l'identité et la différence. La ressemblance est un moyen d'introduire de nouvelles catégories (s'apparenter), de rétablir une continuité entre les notions (tirer sur), de rapporter la catégorisation à différents points de vue (sembler), ou encore de restreindre (tenir de) ou d'élargir (être comme) le champ des repères possibles.

Les verbes de ressemblance illustrent la diversité des modes d'identification, et à ce titre, ils constituent une invitation à réfléchir à la formation de nos concepts, à la stabilité de nos catégories, et à la renégociation permanente qui opère au sein de nos représentations.

Références bibliographiques

- Aristote, *Métaphysique* (traduction J. Tricot, 1991), Librairie Philosophique J. Vrin, Paris.
- Chuquet, J. (2003), « Look et see: deux orientations différentes du repérage », in Chuquet, J. (éd.), Verbes de parole, de pensée, de perception, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 157-172.
- Culioli, A. (1990, 1999a, 1999b), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, Gap-Paris.
- Culioli, A. (2002), « A propos de même », Langue française 133, p. 16-27.
- Delplanque, A. (2006a), « «Expression de l'apparence»: essai collectif de synthèse », *Corela, Numéros thématiques, Les verbes d'apparence*, http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=795.
- Delplanque, A. (2006b), « Juger d'après les apparences: le cas du français », *Corela, Numéros thématiques, Les verbes d'apparence*. http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=838.
- Desclés, J.-P. (1987), « Réseaux sémantiques: la nature logique et linguistique des relateurs », *Langages* 87, p. 55-78.
- De Vogüé, S. (1988), « Référence et prédication », in Milner, J.-C. (dir.), Recherches nouvelles sur le langage, Laboratoire de Linguistique Formelle, Université Paris 7, Paris, p. 108-138.
- De Vogüé, S. (1992), « Culioli après Benveniste: énonciation, langage, intégration », LINX 26, p. 77-108.
- Foucault, M. (1966), Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines, Gallimard, Paris.
- Franckel, J.-J. (1997), « Approche de l'identité d'un préverbe à travers l'analyse des variations sémantiques des unités préverbées », *Journal of French Language Studies* 7, p. 47-68.
- Franckel, J.-J. et Paillard, D. (2007), Grammaire des prépositions, Tome 1, Ophrys, Gap-Paris.

- Franckel, J.-J., Paillard, D. et De Vogüé, S. (1989), « Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal », in David, J. et Kleiber, G. (éds.), Termes massifs et termes comptables, Klincksieck, Paris, p. 239-247.
- François, J. (2007), Pour une cartographie de la polysémie verbale, Peeters, Leuven-Paris.
- Fuchs, C. (1999), « Les tours qualifiants en comme: Jean travaille comme maçon », in Deschamps, A. et Guillemin-Flescher, J. (éds.), Les opérations de détermination: quantification / qualification, Ophrys, Gap-Paris, p. 63-82.
- Fuchs, C. et Le Goffic, P. (2005), « La polysémie de comme », in Soutet, O. (éd.), La polysémie, PUPS, Paris, p. 267-292.
- Manguin, J.-L. et François, J. (coord.) (2004), « Le dictionnaire électronique des synonymes du Crisco. Un mode d'emploi à trois niveaux », *Cahiers du Crisco* 17 (Numéro spécial).
- Moline, E. et Stosic, D. (2011), « Marcher comme une reine / Nager comme une sirène. Les verbes de déplacement et les compléments de manière en comme », Studii de lingvistică, 1, p. 159-178.
- Osu, S. et al. (éds.) (2010), Construction d'identité et processus d'identification, Peter Lang, Berne.
- Paillard, D. (1992), « Repérage: construction et spécification », in La Théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences, Ophrys, Gap-Paris, p. 75-88
- Paillard, D. (2000), « A propos des verbes «polysémiques»: identité sémantique et principes de variation », *Syntaxe* & *sémantique* 2, Presses Universitaires de Caen, Caen, p. 99-120.
- Paillard, D. (2002), « Prépositions et rection verbale », *Travaux de linguistique* 44, p. 51-68.
- Pauly, E. (2011), La polysémie. Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie, L'Harmattan, Paris.
- Pierrard, M. et Léard, J.-M. (2004), « *Comme*: comparaison et haut degré », in Lefeuvre, F. et Noailly, M. (dir.), *Intensité*, comparaison, degré 1, *Travaux linguistiques du Cerlico* 17, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 269-286.
- Planchon, P. (2008), « Le mot *singe* et ses dérivés. Variation sémantique et valeurs référentielles », *in* Durand, J. *et al.* (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, Institut de Linguistique Française, Paris, p. 2139-2158. (http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08264)
- Rivara, R. (1995), « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », Faits de langues 5: La comparaison, p. 19-39.
- Saunier, E. (1996), *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique.*Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir,
 Thèse de doctorat en linguistique, Université de Paris-X Nanterre.
- Thuillier, F. (2004), « Synonymie et différences: le cas de *paraître* et *sembler* », in Vaguer, C. et Lavieu, B., *Le verbe dans tous ses états. Grammaire*, sémantique, didactique, Presses Universitaires de Namur, Namur, p. 161-178
- Victorri, B. et Fuchs, C. (1996), *La polysémie: construction dynamique du sens*, Hermès, Paris.

Références des bases de données consultées sur Internet

Dictionnaire électronique des synonymes (DES), CRISCO; URL: http://www.crisco.unicaen.fr/des

Base textuelle Frantext (FT.), ATILF; URL: www.frantext.fr

Annexe: L'espace sémantique du verbe ressembler (Dictionnaire électronique des synonymes)

